



C O M M U N E D ' A M B È S
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

		SÉANCE DU 26 MARS 2024 À 19H00	
Nombre membres élus :	23	Le Conseil Municipal d'Ambès,	
Nombre membres élus en exercice :	23	Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,	
Présents :	19	Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville sous la	
Représentés :	04	Présidence de M. Gilbert DODOGARAY, Maire.	
Votants :	23		
Absents :	00		
		<u>PRÉSENTS</u>	
Date de la convocation :	20 mars 2024	Gilbert DODOGARAY, Maire ;	
Certifié exécutoire		Rémi PIET, Isabelle BESSE, Nicolas MUZOTTE, Muriel JOLIVET, Christian LAPEYRE, Pearl HIPPOLYTE adjoints au Maire ;	
Compte tenu de l'envoi en Préfecture le :		Christiane HIPPOLYTE, Dominique JOLIVET, Catherine RODRIGUEZ, Marie-Pierre FETIS, Franck DUMARTIN, Antoine VIGNAUD, Enzo BORTOLATO, Sandrine VILLENAVE, Eléonore LAPORTA, Romain RITOU, Jean-Pierre MAZZON, Catherine LABARRERE, conseillers municipaux.	
		<u>ABSENTS REPRÉSENTÉS :</u>	
Et de la publication en ligne le :		Sophie PARADOT donne procuration à Marie-Pierre FETIS	
Le Maire,		Jean-Noël ELIPE donne procuration à Nicolas MUZOTTE	
		Christophe BOURDIEU donne procuration à Gilbert DODOGARAY	
		Marine SAAD donne procuration à Pearl HIPPOLYTE	
		<u>SECRETARE DE SÉANCE :</u>	
		Pearl HIPPOLYTE	

DÉLIBÉRATION N° 012 03 2024 – FINANCES – BUDGET DE LA VILLE 2024 –
AFFECTATION DU RÉSULTAT AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

Présentation par Isabelle BESSE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Gilbert DODOGARAY, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, et accepté le Compte de Gestion de 2023, décide de procéder à l'Affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter :

Résultat d'exercice :	Excédent :	/
	Déficit :	- 244 319,82 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur : (ligne 002 du CA)	Excédent :	840 613,58 €
	Déficit :	/
Résultat de clôture à affecter :	Excédent (A1) :	596 293,76 €
	Déficit (A2) :	/
Besoin réel de financement de la section d'investissement :		
Résultat de la section d'investissement de l'exercice :	Excédent :	/
	Déficit :	- 551 904,48 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	Excédent :	730 103,05 €
	Déficit :	/
Résultat comptable cumulé	Excédent (R001)	178 198,57 €
	Déficit (D001)	/
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :		230 516,72 €
Recette d'investissement restant à réaliser :		109 800,00 €
Solde des Reste à Réaliser :		120 716,72 €
Besoin réel de financement (-) :		/
Excédent réel de financement (+) :		57 481,85 €

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire (A1)	596 293,76 €
En couverture du besoin réel de fonctionnement (B) dégagé à la section d'investissement :	
En dotation complémentaire de réserve	57 481.85 €
	42 811.91 €
SOUS TOTAL (R1 1068) :	100 293.76 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement : recette non budgétaire R 002 du budget n+1	
	496 000,00 €
TOTAL A1 :	596 293,76 €
Résultat déficitaires (A2) en report, en compte débiteur (recette non budgétaire déficit reporté à la section de fonctionnement D 002)	/

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Déficit reporté (D002)	Excédent reporté (R002)	Solde d'exécution n-1 (D001)	Solde d'exécution n-1 (R001)
	496 000,00 €		178 198,57 €
			Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)
			100 293,76 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- **APPROUVE** l'affectation du résultat de la section de fonctionnement, ci-dessus définie, au titre de l'exercice 2023

Fait et délibéré le 26 mars 2024
Pour expédition conforme.

Le Maire,
Gilbert DODOGARAY

